MINISTERE DES MINES
****
SECRETARIAT GENERAL
****
SECRETARIAT PERMANENT-ITIE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi
****

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-Mali

Validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015 ; Etat de préparation du Mali pour la Validation.

Bamako le 16 Juin 2016

Le jeudi seize juin 2016, s'est tenue une réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali dans la salle de réunion du Ministère des Mines sous la présidence de Monsieur **Cheickna Seydi Ahamadi DIAWARA,** Ministre des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali. La rencontre a débuté à 09 heures. La liste de présence est en annexe. A l'ordre du jour, étaient inscrits les points suivants :

- **la validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015 ;**
- **l'état de préparation du Mali pour la Validation à l'ITIE.**

Ouverture de la séance :

Le président du Comité de Pilotage a ouvert la séance après avoir salué et remercié les participants. Il a ensuite demandé au Secrétaire permanent de procéder à la vérification du quorum. Après la vérification du quorum, le président proposa l'ordre du jour qui fut accepté par l'assemblée. Ainsi, l'assemblée passa en revue les points suivants :

1. **Validation du Rapport Annuel d'Avancement 2015.**

En application de la disposition n°7.4 a) de la Norme ITIE, le Secrétariat permanent de l'ITIE-Mali a proposé un projet de rapport annuel d'avancement pour l'année 2015. Après avoir signalé que ce rapport est le résultat de la collaboration de toutes les parties prenantes du processus ITIE au Mali, le Secrétaire permanent a présenté le projet de rapport qui fait ressortir :

- le résumé des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Mali au cours de l'année 2015 conformément aux objectifs définis dans le plan de travail validé par le Comité de Pilotage ;
- l'évaluation des progrès accomplis en matière de mise en œuvre de l'initiative par rapport à chaque exigence de l'ITIE ;
- l'aperçu des réponses du Comité de Pilotage aux recommandations issues des réconciliations des exercices antérieurs et des progrès accomplis conformément à la disposition 7.1 de la Norme ITIE 2016 ;
- l'évaluation des performances vis-à-vis des objectifs et activités définis dans le plan de travail ;
- l'évaluation des performances par rapport aux exigences de la norme ITIE ;
- les points forts et points faibles par rapport au processus ;
- les coûts totaux de mise en œuvre des activités de l'année.

Parmi les activités réalisées en 2015, le projet de rapport a retenu les suivantes :

- ✓ rencontres du Comité de pilotage qui ont permis à ses membres de statuer sur la validation des termes de référence pour l'étude de cadrage et l'élaboration du rapport ITIE 2013, la validation du programme et du budget de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2012 du Mali, la validation du rapport annuel d'activités 2014, la

validation du rapport de cadrage pour l'élaboration du rapport ITIE 2013 et la validation du rapport ITIE 2013 ;

- ✓ dissémination du rapport ITIE 2012 à Bamako, dans les régions, cercles, communes et sites d'exploitation minière ;
- ✓ mise à jour du plan de travail annuel 2016 ;
- ✓ rencontre annuelle du Comité de supervision ;
- ✓ campagne d'information et de sensibilisation pour la mise en place des comités ITIE locaux dans les zones minières de Kéniéba et de Yanfolila ;
- ✓ activités de formations et voyages d'études et d'échanges d'expériences.

La présentation du projet de rapport a été suivie de débats qui ont permis aux membres de faire leur appréciation sur la forme et sur le fond du document. De ces débats, on peut retenir sur le fond:

Le représentant de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique a souhaité que les références citées soient annexées au document.

Le président de Comité a suggéré de revoir les chiffres sur la contribution de l'activité minière au développement communautaire. Les chiffres présentés dans le rapport selon lui ne prennent pas en compte tous les éléments en termes de contribution au développement communautaire.

Concernant l'actualisation du plan de communication, l'assemblée a retenu que le manque de financement a retardé la mise en œuvre du plan de communication qui est actualisé.

La Directrice Nationale de la Géologie et des Mines a émis des réserves sur une recommandation du rapport ITIE 2012 de l'Administrateur Indépendant relative à la mise à jour de la base de données des entreprises minières opérant dans le secteur minier. Selon l'Administrateur Indépendant, cette base de données était incomplète (absence du NIF, des coordonnées géographiques….). Il faut noter que cette insuffisance a été corrigée avec la mise en place du MCAS (système d'administration du cadastre minier) comme le rapport ITIE 2013 l'a mentionné.

Au niveau de l'aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations formulées par l'administrateur indépendant, le représentant de la société minière Anglogold Ashanti, a fait part de ses préoccupations par rapport au paiement par compensation avec les crédits de TVA qui demeure une des sources des écarts dans les rapports ITIE. Par contre la suppression de l'ADIT (Acompte sur Divers Impôts et Taxes) est l'une des recommandations mise en œuvre et permettrait désormais de réduire les écarts relevés dans le rapport ITIE.

Le représentant de la société civile Coalition Africaine pour le Développement a voulu se rassurer de la justesse du format du rapport. Il a suggéré comme ajouts au document, une synthèse des rapports de mission de la campagne de dissémination du rapport ITIE 2012, une synthèse des rapports de voyages d'études menés en 2015 dans les pays pairs et un rapport financier de l'exercice couvert.

Le président du Comité de pilotage Ministre des Mines a demandé que soient spécifiées les dispositions prévues pour la prise en compte de l'ITIE dans le code minier en cours de révision. Dans le souci de produire un rapport ITIE avec des données certifiées dans les délais, il a également suggéré comme l'a formulé la session du Comité de supervision, la certification des formulaires de déclaration par les entités retenues dans le périmètre du rapport ITIE au moment de la clôture et de la validation de leurs comptes annuels.
Le ministre a demandé l'élaboration d'une stratégie de communication qui répond aux préoccupations des communautés vivant dans les zones minières (informations sur l'apport du secteur aux budgets des collectivités, la contribution des sociétés minières dans le développement communautaire).
Certaines activités en page 8 du rapport sont liées à la mise en œuvre de la stratégie globale du secteur minier et ne sont pas du ressort de l'ITIE. Le Comité a recommandé une revue de ces activités.

Le Comité de Pilotage a aussi sollicité la soumission par le Secrétariat Permanent d'un rapport financier des comptes de l'ITIE Mali.
Concernant les observations de forme, il a été demandé à l'assemblée de les envoyer par courriel au Secrétariat permanent pour prise en compte.

La série de questions/réponses étant épuisée pour ce premier point, le rapport fut validé par l'assemblée sous réserve de la prise en compte des observations faites.

2. **Etat de préparation pour la Validation du processus ITIE au Mali.**

Cette étape a consisté à la poursuite de l'exercice de pré-validation en passant en revue deux des formulaires fournis à cet effet par le Secrétariat international. Les cinq autres formulaires avaient déjà été renseignés lors d'une session du Comité de Pilotage en septembre 2015. Le secrétariat permanent a proposé des réponses aux questionnaires, et il a été demandé au Comité de pilotage d'apprécier ces réponses. Des amendements proposés sur la méthodologie ont permis d'améliorer les réponses. Ces amendements ont surtout consisté à insérer les numéros des pages de référence du rapport ITIE dans les formulaires, pour une justification des réponses données. Il faut noter que la validation du Mali débutera à partir du 1er juillet 2016 par le Secrétariat international avec la collecte des données sur le processus ITIE au Mali. Le Comité de pilotage reste également dans l'attente du programme officiel de la mission de validation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée par le président aux environs de 12heures.

Le rapporteur	**Le président de séance**
Boubacar Sidiki THIENTA	**Cheickna Seydi Ahamady DIAWARA**
Secrétaire Permanent	Président du Comité de Pilotage